

**Éleveurs  
de poulettes  
du Canada**



**Pullet  
Growers  
of Canada**

# **ÉLEVEURS DE POULETTES DU CANADA**

Rapport annuel 2018

**Éleveurs  
de poulettes  
du Canada**



**Pullet  
Growers  
of Canada**

**ÉLEVEURS DE POULETTES DU CANADA  
555, BOULEVARD ROLAND-THERRIEN, BUREAU 100  
LONGUEUIL (QUÉBEC) J4H 3Y9  
[info.secretariat@epc-pgc.ca](mailto:info.secretariat@epc-pgc.ca)**

# TABLE DES MATIÈRES

---

TABLE DES MATIÈRES	I
AVIS DE CONVOCATION	2
ORDRE DU JOUR	3
MOT DU PRÉSIDENT	4
PROCÈS-VERBAL DE LA 12E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE	5
RAPPORT D'ACTIVITÉS	8
STRUCTURE DE GOUVERNANCE POUR L'EXERCICE 2018	9
SUIVI DU PLAN DIRECTEUR (2015-2018)	10
PLAN STRATÉGIQUE 2019-2023 (SOMMAIRE EXÉCUTIF)	16
ÉTATS FINANCIERS — 31 DÉCEMBRE 2018	17
DÉTAILS FINANCIERS	23
REVENUS PROVENANT DES PROVINCES POUR 2018	24
BUDGET 2019	25
NOTES	26



## AVIS DE CONVOCATION

---

**You are hereby summoned  
to the 13<sup>th</sup> Annual General Meeting  
of the Pullet Growers of Canada (PGC)**

**PGC Annual General Meeting will be held**

on March 19, 2019

from 1:30 to 4:00 p.m.

Oak room  
The Westin Ottawa  
11 Colonel By Drive  
Ottawa (Ontario) K1N 9H4

We look forward to your attendance and input at this very important meeting.

Best regards,

*Andrew DeWeerd*  
Chairman

**Vous êtes par la présente convoqués  
à la 13<sup>e</sup> assemblée générale annuelle  
des Éleveurs de poulettes du Canada (EPC)**

**L'assemblée générale annuelle des EPC se tiendra**

le 19 mars 2019

de 13 h 30 à 16 h

salle Oak  
The Westin Ottawa  
11 Colonel By Drive  
Ottawa (Ontario) K1N 9H4

Nous espérons vous voir et vous entendre lors de cette importante réunion.

Meilleures salutations,

*Andrew DeWeerd*  
Président



## ORDRE DU JOUR

---

Ordre du jour de la 13<sup>e</sup> assemblée générale annuelle

Éleveurs de poulettes du Canada

Le 19 mars 2019 de 13 h 30 à 16 h

Le Westin Ottawa, salle Oak

Ottawa, Ontario

---

### Ordre du jour

1. Bienvenue et mot d’ouverture : M. Andrew DeWeerd, président
2. Présentation du conseil d’administration et du personnel
3. Procès-verbal de la 12<sup>e</sup> assemblée générale annuelle
4. Rapport des activités 2018 par le président
  - 4.1. Représentations
  - 4.2. Opérations
  - 4.3. Finances (M. Harold Froese)
5. Plan stratégique 2019-2023
6. Étude sur les coûts de production des poulettes en système aviaire
7. Mise à jour sur la gestion de la production (M. Jeff Clarke)
8. Nomination des officiers (par les représentants provinciaux)
9. Autres sujets
10. Remarques finales du président



## MOT DU PRÉSIDENT

---

### Un nouveau plan stratégique pour les Éleveurs de poulettes du Canada (EPC)

C'est avec plaisir que je vous présente le 13e rapport annuel des EPC. Vous pourrez y constater les actions réalisées en 2018, ainsi que les priorités pour la prochaine année. L'année 2018 a été marquée par plusieurs nouveaux projets, le plus important étant le nouveau processus de planification des EPC et le plan de cinq ans qui en découle.

Les EPC ont tenu une séance de planification stratégique à Ottawa au mois de septembre 2018. Au cours de cette séance, il a été déterminé que les EPC continuent à jouer un rôle important dans la chaîne d'approvisionnement des œufs de consommations et peut être un facteur de succès déterminant afin d'assurer que les préoccupations des éleveurs de poulettes soient abordées d'une manière proactive et positive. Résultat direct des discussions et des débats de la séance, les EPC ont précisé leur orientation stratégique et sont optimistes quant à leur avenir.

Les activités des EPC seront maintenant plus axées sur l'apport de valeur à la chaîne d'approvisionnement des œufs de consommation. Les EPC demeureront une organisation indépendante et autonome qui entretient ses relations avec les intervenants clés par le biais de divers canaux et initiatives, en travaillant avec les agences provinciales et les Producteurs d'œufs du Canada (POC) pour faire valoir les préoccupations des éleveurs de poulettes d'une manière éclairée.

La révision du Code de pratique pour les poulettes apporte des changements à notre industrie en matière de bien-être animal et d'exigences environnementales, de santé animale et de pratiques d'élevage. Les EPC travaillent avec les Producteurs d'œufs du Canada afin de faciliter la mise en œuvre de ces nouvelles exigences dans notre secteur. Ceci représente une occasion pour nous d'améliorer notre secteur et d'être récompensés pour les efforts que nous déployons. Les EPC travaillent également sur une étude portant sur les coûts de production (CdP) pour les poulettes dans des systèmes aviaires ; l'étude est sur le point d'être complétée.

J'aimerais remercier M. Carl Bouchard pour sa contribution à titre de membre du conseil d'administration représentant le Québec. M. Bouchard nous a quitté au mois de mai et a été remplacé par Marie-Josée Forest. Nous sommes très heureux d'accueillir Mme Marie-Josée Forest comme nouvelle membre du conseil d'administration représentant les Éleveurs de poulettes du Québec (EPQ).

Notre ancienne directrice générale, Mme Lucie Gionet, a maintenant pris sa retraite et j'aimerais remercier le personnel de l'Union des producteurs agricoles (UPA) pour leur professionnalisme en prenant soin de notre organisation au cours de la dernière année. Je salue également les administrateurs pour leur patience et leur compréhension.

Pour ce qui est de l'année prochaine, nous sommes préparés à suivre une nouvelle voie stratégique qui nous aidera à réagir efficacement aux changements majeurs dans le futur. Je termine en saluant la collaboration des administrateurs et leurs efforts dans l'avancement de notre production et dans la diffusion des enjeux et des défis auxquels font face les éleveurs dans leur province respective.

Cordialement,



Andrew DeWeerd.

Président, Éleveurs de poulettes du Canada



# PROCÈS-VERBAL DE LA 12E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

---

PROCÈS-VERBAL DE LA 12E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE  
DES ÉLEVEURS DE POULETTES DU CANADA (EPC)  
LE WESTIN OTTAWA, SALLE ONTARIO  
20 MARS 2018

---

## 1. Mot de bienvenue et allocution d'ouverture

M. Andrew DeWeerd, président des Éleveurs de poulettes du Canada (EPC) souhaite la bienvenue aux 21 participants, des éleveurs et des invités, présents à la 12e assemblée générale annuelle (AGA). Le président remarque que l'année a été bonne, mais qu'elle a tout de même été une année difficile. La directrice générale, Mme Lucie Gionet, est absente en raison de problèmes de santé, et sa remplaçante, Mme Sylvie Martel, a quitté l'organisation il y a quelques semaines. M. Simon Lavoie occupe le poste de directeur général intérimaire. Ces changements au niveau du personnel ont rendu plus difficile la réalisation de certains objectifs du plan directeur. Le sondage sur les coûts de production (CdP) et la publication du Code de pratique révisé a également maintenu les EPC occupés en 2017. La mise en œuvre du code sera l'une des priorités des EPC pour l'année qui s'en vient, ainsi que l'élaboration d'un nouveau plan directeur. Le président remercie M. Cal Dirks et M. Marc Ouellet pour leurs contributions antérieures et remercie M. François Jacques pour sa récente participation au conseil d'administration (CA). Il remercie M. Carl Bouchard, qui a décidé de ne pas participer au CA pour l'année 2018 et salue sa grande contribution. Le président souhaite la bienvenue à Mme Marie-Josée Forest à titre de nouvelle représentante du Québec au CA.

**SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE** par Mme Mary Oliver et appuyée par M. Daniel Wollman, il est résolu à l'unanimité d'approuver l'ordre du jour de la 12e AGA.

## 2. Introduction des membres du conseil d'administration (CA) et du personnel

Le président présente les membres du CA qui ont représenté les provinces membres des EPC au cours de la dernière année, à savoir : M. Daniel Wollman (Saskatchewan), M. Harold Froese (Manitoba), M. Dan Veldman (Ontario), M. Carl Bouchard et Mme Marie-Josée Forest successivement (Québec), Mme Mary Oliver (Terre-Neuve-et-Labrador), M. François Jacques (Nouveau-Brunswick) et M. Jeff Clarke (Nouvelle-Écosse)

Le personnel est ensuite présenté : M. Simon Lavoie, directeur général intérimaire, Mme Djazia Aboun, adjointe administrative et M. Armand Plourde, directeur général des Éleveurs de poulettes du Québec (EPQ). Le président mentionne que Mme Lucie Gionet, directrice générale, prévoit être de retour au mois de mai.

## 3. Procès-verbal de la 11e assemblée générale annuelle 2017

**SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE** par Mme Mary Oliver et appuyée par M. François Jacques, il est résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la 11e assemblée générale annuelle qui s'est tenue le 21 mars 2017 au Fairmont Château Laurier à Ottawa en Ontario.



## 4. Rapports

### 4.1 Rapport annuel 2017

Le président mentionne que le CA a tenu 7 réunions par conférence téléphonique, une réunion à l'automne pour faire le suivi du plan directeur 2015-2018 et une réunion le matin de l'AGA.

Le plan directeur 2015-2018 est échu et un nouveau plan sera conçu au cours de la prochaine année. Le président réitère l'importance pour les EPC d'avoir M. Jeff Clarke sur le Comité de gestion de la production (CGP) des Producteurs d'œufs du Canada. Le président mentionne que la participation des EPC au Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE) pour la révision du code de pratique a été productive. Le code contient de l'information importante pour les éleveurs et sa mise en œuvre sera suivie de près dans les années à venir. Les EPC prévoient la tenue de réunions avec le CNSAE à ce sujet en 2018. Le président dit que le comité exécutif et le personnel ont tenu une réunion avec M. Laurent Pellerin, ancien président du Conseil des produits agricoles du Canada.

Au cours de la dernière année, une étude sur les CdP pour les poulettes a été réalisée. Elle doit maintenant être mise en œuvre au niveau national et provincial. Une motion a été passée le matin de l'AGA par le CA afin d'aller de l'avant avec le prolongement de l'étude sur les CdP pour les poulettes afin d'inclure les opérations aviaires.

### 4.2 Rapport des comités

#### 4.2.1 Comité des finances et d'audit

Les états financiers ont été approuvés le matin par le CA. Les revenus sont semblables à ceux de l'année précédente. Pour ce qui est des dépenses, elles sont considérablement plus basses qu'en 2017, considérant que moins de services professionnels ont été nécessaires et qu'aucune dépense pour l'étude sur les CdP pour les poulettes n'a été engagée. De plus, le fait que les représentants des provinces ont payé eux-mêmes leurs déplacements pour assister aux diverses réunions, sans aide financière des EPC, a contribué à réduire les dépenses.

**SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE** par M. Harold Froese et appuyée par M. Jeff Clarke, il est résolu à l'unanimité de nommer Raymond Chabot Grant Thornton à titre d'expert-comptable pour l'année 2018.

Pour ce qui est du budget 2018, il a été expliqué que plus d'argent a été alloué pour les services professionnels (personnel, facilitation du nouveau plan directeur, et 30 700 \$ pour l'étude sur les CdP). De plus, les EPC rembourseront les membres du conseil d'administration pour les activités non liées aux réunions du CA des EPC.

#### 4.2.2 Comité des communications

Aucune réunion et aucune activité n'ont eu lieu au cours de l'année dernière.

#### 4.2.3 Comité sur les coûts de production

Aucune réunion et aucune activité n'ont eu lieu au cours de l'année dernière.

#### 4.2.4 Comité de gestion de la production

Un important volume de travail a été réalisé sur la mise en œuvre du code de pratique avec l'équipe du redéveloppement pour les soins aux animaux des Producteurs d'œufs du Canada (POC). Les premières pages du code de pratique portent spécifiquement sur les poulettes.





**SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE** par M. François et appuyée par M. Dan Veldman, il est résolu à l'unanimité d'approuver le rapport annuel 2017.

## **5. Mise à jour : fausses pondeuses (par Dan Veldman)**

M. Dan Veldman explique l'historique de l'apparition des fausses pondeuses en Ontario. Il dit qu'approximativement 400 000 volailles ont été diagnostiquées, jusqu'à 94 % des oiseaux dans certains endroits. Pour le moment, 40 troupeaux de poulettes ont été testés partout en Ontario afin de mieux comprendre la maladie et des tests multiples ont été réalisés à divers stades de croissance. M. Veldman affirme que certains troupeaux qui ont obtenu des résultats positifs au test pondent normalement et qu'un suivi sera fait spécifiquement sur ces troupeaux. La cause exacte des fausses pondeuses est inconnue, mais une bronchite infectieuse à un stade précoce pourrait être un indicateur de fausses pondeuses dans le futur. Il est nécessaire d'assurer que les manipulations à la ferme sont adéquates. M. Veldman mentionne que le projet et ses résultats seront présentés en profondeur lors de l'AGA des Éleveurs de poulettes de l'Ontario.

## **6. Autres sujets**

Aucun autre sujet n'est discuté.

## **7. Élection des officiers (par les représentants des provinces membres)**

### La nomination des officiers

L'élection des officiers des EPC pour une année a eu lieu lors de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue le matin.

Les membres élus qui agiront à titre d'officier sur le comité exécutif sont :

- **Président** : M. Andrew DeWeerd
- **1<sup>er</sup> vice-président** : M. François Jacques, représentant de la région de l'Atlantique
- **Secrétaire** : Mme Marie-Josée Forest, représentante de la région de l'Est
- **Trésorier** : M. Harold Froese, représentant de la région de l'Ouest

## **8. Remarques finales du président**

Le président présente et félicite les officiers élus pour la prochaine année et le CA et il en profite également pour remercier les participants. Il réitère que l'année 2017 a été une année de hauts et de bas avec de bonnes et de mauvaises nouvelles. Dans quelques semaines, chaque province sera contactée afin d'aller de l'avant avec le nouveau plan directeur et pour clarifier le rôle des EPC dans le futur. Un questionnaire sera bientôt acheminé aux provinces à ce sujet. Il invite les éleveurs et les invités à demeurer dans la salle pour poursuivre les échanges à la levée de l'assemblée.

**SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE** par M. Dan Veldman et appuyée par M. François Jacques, il est résolu à l'unanimité de clore la 12e assemblée générale annuelle des EPC.



# RAPPORT D'ACTIVITÉS

---

## Réunions du conseil d'administration

En 2018, le conseil d'administration a tenu des conférences téléphoniques à 7 reprises pour faire le suivi des activités et orienter l'avancement des dossiers. Le conseil d'administration s'est également rencontré en personne avant l'assemblée générale annuelle 2018, pour la réunion d'automne à Ottawa (18-19 septembre) et pour réaliser une réunion de travail à Toronto (27 novembre).

Deux employés du département des recherches et des politiques agricoles de l'Union des producteurs agricoles (Sylvie Martel et Simon Lavoie) ont agi à titre de directeur général en 2018. Mme Jennifer Crawford est devenue directrice générale en septembre 2018 lorsque Mme Lucie Gionet a pris sa retraite de l'Union des producteurs agricoles.

## Représentations

### Les Producteurs d'œufs du Canada (POC)

Au fil du temps, les liens entre les EPC et les POC se sont développés. En 2018, le président et les administrateurs des EPC ont profité de différentes réunions pour échanger sur les enjeux de notre secteur avec les dirigeants des POC et pour faire le suivi sur l'étude sur les CdP pour les poulettes. Au besoin, nous échangeons des informations pour faire avancer les dossiers d'intérêt commun. De plus, des représentants des EPC siègent au Comité de gestion de la production et au Comité HCCP des POC.

### Agriculture et agroalimentaire Canada

Les EPC ont préparé une mise à jour sur leur demande à l'agence de marketing national pour qu'elle considère les développements dans l'industrie des poulettes, ainsi que les documents et les questions reçues par le président du Conseil des produits agricoles du Canada. Une réunion a été obtenue avec le ministre Lawrence McAulay à Ottawa le 16 janvier 2018. Le ministre a démontré de l'intérêt à la demande, mais des étapes subséquentes n'ont pas été prises pour soumettre la demande à nouveau en raison des résultats du sondage réalisé auprès des membres pendant le processus de développement du plan d'affaires ayant démontré une diminution de l'intérêt pour la poursuite de cet objectif.

## Principaux projets

### Sondage sur les coûts de production (CdP) pour les poulettes dans des systèmes aviaires

Les EPC ont engagé la firme MNP pour réaliser un sondage sur les coûts de production (CdP) pour les poulettes dans des systèmes aviaires suite à la réalisation de sondages antérieurs en 2009 et 2015-2016 sur les systèmes de production en cages et au sol. Cette étude sur les CdP aviaire est basée sur des données de producteurs de 2017 des provinces de l'Ontario, du Québec et du Manitoba. Cette information a pour but de fournir des renseignements sur les écarts de coûts pour ce système de production comparativement aux systèmes de production inclus dans les études antérieures sur les CdP. Le rapport sera disponible en 2019.

### Guide de soins aux poulettes

Le Guide de soins aux poulettes, développé par les EPC, diffusé depuis 2016, vise à fournir aux éleveurs de poulettes canadiens des renseignements leur permettant de traiter les oiseaux sous leurs soins avec respect et compassion. Au cours de la dernière année, les EPC ont évalué les modifications et les précisions à y apporter pour l'adapter au *Code de pratiques pour le soin et la manipulation des poulettes et pondeuses*. Une mise à jour et une version bilingue seront disponibles en 2019.



# STRUCTURE DE GOUVERNANCE POUR L'EXERCICE 2018

---

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Andrew DeWeerd - président

François Jacques - vice-président, représentant la province du Nouveau-Brunswick

Marie-Josée Forest – secrétaire, représentant la province du Québec

Harold Froese - trésorier, représentant la province du Manitoba

Jeff Clarke – directeur, représentant la province de la Nouvelle-Écosse

Mary Oliver - directrice, représentant la province Terre-Neuve-et-Labrador

Dan Veldman - directeur, représentant la province de l'Ontario

Daniel Wollman - directeur, représentant la province de Saskatchewan

## COMITÉS 2018

### 1. Comité exécutif :

Le comité exécutif agit comme un comité préparatoire du conseil d'administration et il est chargé des décisions préalables concernant le Plan d'affaires et le budget annuel.

- Président : Andrew DeWeerd.
- Vice-président : François Jacques
- Trésorier : Harold Froese
- Secrétaire : Marie-Josée Forest

### 2. Comité des finances et d'audit :

Le comité des finances et d'audit prépare le budget annuel et fait état au conseil d'administration de toute question financière.

- Président : Harold Froese.
- Membre : Mary Oliver.

### 3. Comité des communications :

Le comité des communications est chargé des communications internes et externes des EPC.

- Présidente : Marie-Josée Forest
- Membre : Daniel Wollman

### 4. Comité sur les CdP (comité plénier)

Ce comité sur les CdP établit la stratégie de diffusion de l'étude sur les CdP.

- Coprésidents : Andrew DeWeerd et François Jacques
- Membres : Conseil d'administration
- Supervision de l'étude sur les CdP : Dan Veldman

### 5. Comité sur la gestion de production

Le comité de gestion de la production se penche sur les principaux enjeux de production, notamment sur les soins pour les poulettes et les mesures de biosécurité.

- Président : Jeff Clarke (siège au comité redéveloppé pour les soins aux animaux des Producteurs d'œufs du Canada)
- Membres : Dan Veldman et Daniel Wollman



## SUIVI DU PLAN DIRECTEUR (2015-2018)

---

La planification au sein des EPC est un travail d'équipe des membres du conseil d'administration, du comité exécutif et du personnel. 2018 était la dernière année de la période de trois ans et un nouveau plan d'affaires a été créé au cours de la deuxième moitié de l'année afin de renouveler les objectifs à court et à long terme.

Les EPC ont identifié quatre priorités pour 2018 :

- Obtenir un statut d'agence nationale pour les EPC et obtenir l'implication de toutes les provinces dans les démarches visant l'obtention de cette reconnaissance nationale ;
- Publiciser le nouveau Code de pratiques pour le soin et la manipulation des poulettes et pondeuses et en favoriser l'adhésion par tous les éleveurs du Canada ;
- Régulariser la situation du personnel ;
- Disposer d'un bon budget annuel et de politique de dépenses facilitant l'implication de toutes les provinces.

Deux priorités ont été ajoutées :

- Développer un nouveau plan d'affaires pour les EPC
- Étudier les coûts d'élevage pour la production de poulettes dans les systèmes aviaires

Ces priorités sont incluses dans les résultats clés que doivent atteindre les EPC afin de remplir leur mission et réaliser leur vision, à savoir :

1. Opérations
2. Communications
3. Gouvernance
4. Gestion et administration

### ÉLABORATION DES RÉSULTATS CLÉS

#### RÉSULTAT CLÉ 1 : Opérations

##### OBJECTIF

Veiller à ce que les EPC atteignent le statut d'office national, pour permettre aux éleveurs de poulettes de recevoir une rémunération adéquate et pour assurer un approvisionnement stable et sain de poulettes destinées aux producteurs d'œufs canadiens.

##### BUTS

Collaborer avec les acteurs provinciaux afin de mettre en place un protocole d'entente menant à la reconnaissance des EPC comme représentants des éleveurs de poulettes à l'échelle nationale :

- Responsabilité : Président (comité exécutif, organismes provinciaux, directeur général)
- Travail accompli — Les EPC ont préparé une mise à jour sur leur demande à l'agence de marketing national pour qu'elle considère les développements dans l'industrie des poulettes ainsi que les documents et les questions reçus par le président du Conseil des produits agricoles du Canada. Une réunion a été obtenue avec le ministre Lawrence McAulay à Ottawa le 16 janvier 2018.

**AVANCEMENT** : Des étapes subséquentes n'ont pas été prises pour soumettre la demande à nouveau en raison des résultats du sondage réalisés auprès des membres pendant le processus de développement du plan d'affaire ayant démontré une diminution de l'intérêt pour la poursuite de cet objectif.

Gérer un système national de contribution pour les poulettes :

- Responsabilité : Directeur général et conseil d'administration
- Date ciblée : En cours
- Indicateur de rendement : Tous les signataires contribuent proportionnellement

**AVANCEMENT** : Sept provinces ont contribué proportionnellement au nombre de poules dans cette province pour soutenir les EPC comme une organisation nationale.

Rationaliser le coût de production des poulettes au Canada :

- Responsabilité : Président du comité des CdP (directeur général, CPAC)
- Travail accompli : Au moyen de l'étude sur les CdP de 2016, les intervenants doivent convenir sur la manière d'appliquer ses conclusions afin d'établir un prix pour les poulettes. Le besoin d'une étude sur les CdP pour la production de poulettes dans les systèmes aviaires a été identifié.
- Date ciblée : 2018, puis de façon continue
- Indicateur de rendement : Modèle de CdP de poulettes en place.

**AVANCEMENT** : Les EPC sont allés de l'avant avec l'étude sur la production de poulettes dans des systèmes aviaires en utilisant les données de 2017. Les EPC ont également échangé avec les représentants des provinces pour faire connaître les étapes nécessaires à l'obtention des CdP.

Achever tous les éléments de la *Politique de soins aux animaux pour les poulettes* :

- Responsabilité : Président du comité de la gestion de la production des EPC (conseil d'administration, directeur général)
- Travail accompli : Un représentant des EPA a participé à plusieurs réunions de travail du comité redéveloppé pour les soins aux animaux des Producteurs d'œufs du Canada afin d'assurer un achèvement cohérent et adéquat de tous les éléments de la Politique de soins aux animaux, incluant la mise en œuvre des nouvelles exigences du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des poulettes et poules.
- Date ciblée : 2018 — la Politique de soins aux animaux pour les poulettes est complétée et le guide des EPC sur les poulettes est mis à jour.
- Indicateur de rendement : Politique et guide terminés et acheminés aux intervenants.

**AVANCEMENT** : Un représentant des EPC participe activement au comité pour les soins aux animaux des Producteurs d'œufs du Canada jusqu'à ce qu'une politique soit complétée afin d'assurer un achèvement cohérent et adéquat de tous les éléments relatifs aux poulettes. Le conseil d'administration des EPC a tenu une réunion de travail supplémentaire en novembre afin de commencer la mise à jour du guide sur les poulettes.

Collaborer avec les organismes provinciaux sur l'élaboration d'un programme de communication et de formation lié à la Politique de soins aux animaux pour les poulettes :

- Responsabilité : Directeur général, comité exécutif, conseil d'administration, organismes provinciaux
- Date ciblée : 2018, puis de façon continue
- Indicateur de rendement : Programme de formation sur les soins aux animaux prêt à être lancé.



**AVANCEMENT** : Une fois que les exigences du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des poulettes et pondeuses ont été intégrées dans la Politique de soins aux animaux pour les poulettes et que des critères et des méthodes d'audits ont été choisis, un programme de communication et de formation sera développé.

Établir des méthodes de suivi des meilleures pratiques parmi les éleveurs de poulettes au pays :

- Responsabilité : Directeur général
- Date ciblée : 2018, puis de façon continue
- Indicateur de rendement : Le programme est prêt à être lancé.

**AVANCEMENT** : Une fois que les exigences du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des poulettes et pondeuses ont été intégrées dans la Politique de soins aux animaux pour les poulettes et que des critères et des méthodes d'audits ont été choisis, le suivi des meilleures pratiques auprès des éleveurs de poulettes au pays sera mis sur pied.

## RÉSULTAT CLÉ 2 : COMMUNICATIONS ET ENGAGEMENT

### OBJECTIF

Utiliser les médias et les voies de communication conçus par l'organisation et destinés à communiquer avec les membres des EPC, les POC et l'office provincial.

### BUTS

Renforcement du partenariat entre les EPC et les POC afin de gérer les questions d'intérêt commun et de regrouper les ressources :

- Responsabilité : Président (comité exécutif, conseil d'administration)
- Date ciblée : En cours
- Indicateur de rendement — Réunions périodiques des EPC avec les POC (des rencontres et des échanges concernant le Code de pratiques et les CdP pour les poulettes ont eu lieu en 2018).

**AVANCEMENT** : Les rencontres et échanges avec les POC se tiennent en continu.

Établir une relation entre les EPC et le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire :

- Responsabilité : Président (comité exécutif, conseil d'administration, directeur général)
- Date ciblée : En cours
- Indicateur de rendement : Réunion initiale tenue et étapes suivantes établies.

**AVANCEMENT** : Une demande de rencontre avec le ministre de l'Agriculture a été soumise et acceptée. La réunion a eu lieu le 16 janvier 2018 afin de discuter de la demande mise à jour pour l'obtention d'une agence nationale.

Maintien des relations avec les intervenants fédéraux appropriés visant à fournir des informations sur les activités des EPC :

- Responsabilité : Président (comité exécutif, conseil d'administration, directeur général)
- Date ciblée : En cours
- Indicateur de rendement : Tenue des réunions, suivi des résultats.

**AVANCEMENT** : Le président et les membres du comité se sont efforcés de maintenir un contact maximal avec les intervenants de l'industrie.

Établir les moyens d'informer les intervenants des EPC de façon continue :

- Responsabilité : Directeur général (président, comité des communications)
- Date ciblée : En cours
- Indicateur de rendement : Bulletins de nouvelles semi-annuels fournis aux organisations provinciales et au conseil d'administration.

**AVANCEMENT** : Un bulletin de nouvelles estival (juillet) a été envoyé aux organisations provinciales et au conseil d'administration. Un bulletin de nouvelles hivernal a également été envoyé en février 2019.

Continuer à fournir des mises à jour dans le cadre de réunions provinciales impliquant des éleveurs de poulettes et des intervenants et lors d'assemblées générales annuelles :

- Responsabilité : Président (comité des communications, comité exécutif, conseil d'administration, directeur général)
- Date ciblée : En cours
- Indicateur de rendement : Message commun livré à tous les intervenants.

**AVANCEMENT** : Chaque représentant d'association provinciale fait part de l'évolution de la production de sa province lors de séances régulières et il est soutenu par des présentations élaborées par le directeur général.

Améliorer la communication au sein du conseil d'administration :

- Responsabilité : Directeur général (secrétaire, comité des communications)
- Date ciblée : En cours
- Indicateur de rendement : Des améliorations ont été réalisées

**AVANCEMENT** : La compréhension et l'implication des membres du conseil d'administration ont permis à l'organisation de poursuivre son développement. Des conférences téléphoniques mensuelles ont eu lieu pour améliorer les échanges.

Collaborer avec les directeurs généraux provinciaux sur les questions d'intérêt commun et sur la voie à suivre pour les EPC :

- Responsabilité : Président (comité exécutif, conseil d'administration, directeur général)
- Travail accompli : La collaboration des directeurs généraux provinciaux a été obtenue pour le sondage des priorités des EPC relativement au nouveau plan d'affaires.
- Indicateur de rendement : Collaboration obtenue.

### **RÉSULTAT CLÉ 3 : GOUVERNANCE**

#### **OBJECTIF**

Faire des EPC l'organisation nationale indépendante et autonome représentant les éleveurs de poulettes canadiens.

## BUTS

Convaincre les provinces ne participant pas actuellement de faire partie des EPC :

- Responsabilité : président (comité exécutif, directeur général)
- Date ciblée : En cours — production d'un rapport annuel qui présente les réalisations des EPC pour une diffusion aux provinces au début de chaque année ;
- Indicateur de rendement : Confirmation de la participation de toutes les provinces.

**AVANCEMENT** : Le rapport annuel 2018 sera acheminé à toutes les provinces membres après la réunion annuelle en mars. Une lettre de demande de financement et de présentation du nouveau plan d'affaires a été acheminée à toutes les provinces qui ne sont pas membres.

Veiller à ce qu'un représentant des EPC soit membre permanent du Comité de gestion de la production des POC :

- Responsabilité : président (directeur général, conseil d'administration)
- Date ciblée : En cours
- Indicateur de rendement : représentant des EPC comme membre permanent du comité.

**AVANCEMENT** : Les EPC ont désigné un représentant pour siéger au comité sur la gestion de production des POC.

Révision annuelle des règlements des EPC afin de refléter les changements apportés par les nouveaux enjeux :

- Responsabilité : Trésorier (conseil d'administration, directeur général)
- Date ciblée : Annuellement, comme décidé lors de l'assemblée générale annuelle
- Indicateur de rendement : Changement aux règlements adoptés par le conseil d'administration et à l'assemblée générale annuelle.

**AVANCEMENT** : Il y a eu peu d'avancement sur ce dossier, mais ceci sera réalisé en 2019.

## RÉSULTAT CLÉ 4 : GESTION ET ADMINISTRATION

### OBJECTIF

Veiller à ce que les EPC aient tous les processus de gestion nécessaires en place pour s'administrer efficacement :

Établir le cadre de transition entre un personnel intérimaire et une équipe permanente des EPC :

- Responsabilité : Président (comité exécutif, directeur général)
- Date ciblée : 2018
- Indicateur de rendement : Décision sur la nomination du personnel

**AVANCEMENT** : Bien que le directeur général soit un poste permanent à temps partiel, les EPC doivent créer un plan de développement des ressources humaines et conserver la possibilité d'utiliser les ressources permanentes des provinces.

Poursuivre l'amélioration de la capacité bilingue des EPC :



- Responsabilité : Président (comité des communications, directeur général)
- Date ciblée : En cours
- Indicateur de rendement : Politique de bilinguisme en place et mise en œuvre ; amélioration continue des traductions.

**AVANCEMENT** : Bien que tous les documents soient actuellement produits dans les deux langues, une politique doit être développée et mise en œuvre en 2019.

Améliorer continuellement les processus de gestion financière des EPC :

- Responsabilité : Trésorier, président, directeur général
- Date ciblée : En cours
- Indicateur de rendement : Amélioration continue de l'efficacité des processus de gestion financière des EPC ; bilans fournis au conseil d'administration sur une base régulière.

**AVANCEMENT** : Les rapports financiers mensuels ont été acheminés aux membres du conseil d'administration pour les réunions téléphoniques, une politique sur les dépenses pour les directeurs a été établie et mise en œuvre en 2018.



# PLAN D'AFFAIRES 2019-2023 (SOMMAIRE EXÉCUTIF)

**BUSINESS PLAN | 2019-2023**

**Éleveurs  
de poulettes  
du Canada**



**Pullet  
Growers  
of Canada**

**Our mission**

We defend the interests of Canadian pullet growers, working to ensure their success as critical partners in the Canadian egg industry.

The Pullet Growers of Canada (PGC) is the national voice for the 554 pullet growers in Canada.

Our **core values** enable us to be a source of support and expertise for all problems and processes related to pullet production.



**Our immediate priorities**

- Obtaining a long-term funding arrangement with members that ensures consistent and reliable funding for programs to be implemented
- Completing the design and development of a standardized national implementation of the Code of Practice for Pullets
- Exploring any and all opportunities of being involved in the setting of fair pricing for pullets in a consistent way across Canada (based on pullet cost of production)
- Achieving a formal agreement with provincial boards that ensures the PGC has opportunities to communicate with all pullet growers

**Our Workplan involves**

Operations	Communications	Management and administration	Governance
To be recognized as a national organization engaged in the oversight of all activities related to pullet production	To ensure effective communication between PGC, growers and stakeholders using all available means and channels	To deliver programs efficiently to pullet growers and members by having relevant management processes	To establish a governance structure that ensures the PGC can act as the national voice of Canadian pullet growers



**Les éleveurs de poulettes du Canada**

**États financiers  
au 31 décembre 2018**

Avis au lecteur	2
États financiers	
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Notes complémentaires	6



## Avis au lecteur

---

Raymond Chabot  
Grant Thornton s.e.n.c.r.l.  
Bureau 2100  
4805, boulevard Lapinière  
Brossard (Québec)  
J4Z 0G2  
T 450 445-6226

Nous avons compilé, à partir des informations fournies par la direction, le bilan de la société Les éleveurs de poulettes du Canada au 31 décembre 2018, ainsi que les états des résultats, des bénéfices non répartis à cette date.

Nous n'avons pas réalisé une mission d'audit ou d'examen à l'égard de ces états financiers et, par conséquent, nous n'exprimons aucune assurance à leur sujet.

Le lecteur doit garder à l'esprit que ces états risquent de ne pas convenir à ses besoins.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.<sup>1</sup>*

Brossard  
Le 11 mars 2019

---

<sup>1</sup> CPA, CA permis de CPA n° 117013

## Les éleveurs de poulettes du Canada

### Résultats

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018

	\$
<b>Produits</b>	
Contributions des provinces	206 883
Revenus d'intérêts	5 894
	<u>212 777</u>
<b>Charges</b>	
Assurances	1 191
Frais de bureau	1 128
Frais de déplacements	66 597
Plan d'affaire	25 015
Services professionnels	86 074
	<u>180 005</u>
<b>Excédent des produits par rapport aux charges</b>	<u><u>32 772</u></u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.



## Les éleveurs de poulettes du Canada

### Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018

---

	\$
Actif net au début	316 781
Excédent des produits par rapport aux charges	<u>32 772</u>
Actif net à la fin	<u><u>349 553</u></u>

---

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



## Les éleveurs de poulettes du Canada

### Bilan

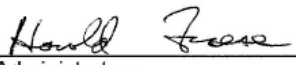
au 31 décembre 2018

	\$
<b>ACTIF</b>	
Court terme	
Encaisse	392 863
Comptes clients	20 282
	<u>413 145</u>
<b>PASSIF</b>	
Court terme	
Charges à payer (Note 2)	63 592
<b>ACTIF NET</b>	
Bénéfices non répartis	<u>349 553</u>
	<u>413 145</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

  
Administrateur



## Les éleveurs de poulettes du Canada

### Notes complémentaires

au 31 décembre 2018

---

#### 1 - STATUTS

La société est constituée en vertu de la Loi sur la loi sur les corporations canadiennes (Canada).

#### 2 - CHARGES À PAYER

	\$
Comptes fournisseur	55 853
Taxes et ventes à payer	7 739
	<u>63 592</u>





## DÉTAILS FINANCIERS

---

<b>Revenus</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
Contributions des provinces	206 883 \$	194 843 \$	194 353 \$
Subvention	-	-	56 000 \$
Intérêts	5 894 \$	2 292 \$	1 029 \$
	<b>212 777 \$</b>	<b>197 135 \$</b>	<b>251 382 \$</b>
<b>Dépenses</b>			
Services professionnels	86 074 \$	37 208 \$	269 764 \$
Plan d'affaires 2019 - 2021	25 015 \$	-	-
Frais de déplacement	66 597 \$	11 792 \$	14 753 \$
Assurances	1 191 \$	1 191 \$	1 134 \$
Frais de bureau	1 128 \$	919 \$	2 426 \$
	<b>180 005 \$</b>	<b>51 110 \$</b>	<b>288 077 \$</b>
<b>Détail des services professionnels</b>			
MNP LLP	22 500 \$	- \$	212 225,00 \$
RANA	-	-	550,91 \$
Comptabilité	3 686 \$	2 856,17 \$	3 040,01 \$
Direction générale et adjointe administrative	56 975 \$	28 294,94 \$	51 078,53 \$
Forest Lavoie Conseil	-	2 947,33 \$	-
Jeffrey Clarke	-	1 864,45 \$	-
Mike Petrick	-	384,89 \$	384,89 \$
Traduction	2 913 \$	860,56 \$	2 869,60 \$
	<b>86 074 \$</b>	<b>37 208,34 \$</b>	<b>269 764,04 \$</b>

Vincent Bélanger-Marceau  
CPA, CGA

## REVENUS PROVENANT DES PROVINCES POUR 2018

---

Province	Layer	Contribution	
		Budget 2018	Received 2018
SK	1 175 426	11 754.26 \$	11 754.26 \$
MB	2 546 703	25 467.03 \$	25 467.03 \$
ON	9 981 446	92 814.46 \$	99 814.46 \$
QC	5 229 434	52 294.34 \$	26 147.17 \$
NB	513 088	5 130.88 \$	5 130.88 \$
NS	862 364	8 623.64 \$	8 426.80 \$
NL	399 060	3 990.60 \$	3 990.60 \$
<b>TOTAL 2018</b>	<b>20 707 521</b>	<b>200 075.21 \$</b>	<b>180 731.20 \$</b>

\* La contribution des provinces est calculée en fonction des allocations provinciales, excluant les œufs destinés à la transformation.

Les contributions totales demandées aux provinces membres pour 2018 s'élèvent à **206 883 \$**

## Budget 2019

---

<b>Revenus prévus</b>	<b>2019 Budget</b>	<b>2018 Résultats</b>
Revenus provenant des provinces (0,01 \$/volaille)	207 000 \$	206 883 \$
Revenus d'intérêts	6 000 \$	5 894 \$
Financement prévu/AAC	0 \$	0 \$
<b>REVENUS TOTAUX</b>	<b>213 000 \$</b>	<b>212 777 \$</b>
<b>Dépenses prévues</b>	<b>2019 Budget</b>	<b>2018 Résultats</b>
Frais professionnels (directeur général, secrétaire)	75 000 \$	56 947 \$
Dépenses pour les réunions et les déplacements	67 000 \$	66 597 \$
Assurance du directeur	1 191 \$	1 191 \$
Location de bureau + Internet + télécommunications	1 200 \$	1 128 \$
Services de traduction	3 000 \$	2 913 \$
Sondage sur les CdP	8 200 \$	22 500 \$
Comptabilité	3 600 \$	3 696 \$
Plan d'affaires 2019 - 2023	-	25 015 \$
Dépenses de projets	-	-
<b>DÉPENSES TOTALES</b>	<b>159 191 \$</b>	<b>180 005 \$</b>
<b>Revenus excédentaires/Dépenses excessives</b>	<b>53 809 \$</b>	<b>32 772 \$</b>

